Une initiative importante du Plan d'action national est celle des Mesures volontaires et Registre (MVR). Les MVR encouragent l'industrie, les entreprises et les gouvernements à rendre leurs engagements publics ainsi qu'à développer et mettre en oeuvre un plan d'actions volontaires pour réduire leurs gaz à effet de serre. Le gouvernement fédéral a lui-même transmis une lettre d'intention et un plan d'action pour le projet MVR relativement à ses propres opérations. Le secteur des transports ne représente qu'une fraction des activités énumérées dans le projet MVR; toutefois, il y a plusieurs mesures en voie d'être prises au sein du gouvernement afin d'accroître l'efficacité opérationnelle du parc automobile fédéral, de réduire les émissions et d'augmenter l'utilisation des carburants de remplacement.

Pendant les deux dernières décennies, le Canada a en outre acquis de l'expérience au chapitre de l'introduction de carburants de remplacement, offrant ainsi aux conducteurs canadiens des options plus respectueuses de l'environnement que les carburants classiques. De plus, il a signé dernièrement une entente, avec les fabricants de véhicules automobiles, en vue d'élaborer une stratégie visant à améliorer davantage l'efficacité énergétique des véhicules. L'entente permettra d'élargir la portée des programmes actuels dans le but d'accroître l'efficacité sur route des carburants utilisés pour les véhicules personnels et les parcs automobiles.

Le gouvernement du Canada a fourni des fonds de démarrage au Centre pour le transport durable dont le siège social se trouve à Toronto. La fonction primordiale du Centre consiste à établir et à utiliser des indicateurs de rendement des réseaux de transport sur le plan de la durabilité de même qu'à publier annuellement une évaluation des réseaux de transport au Canada et à l'étranger.

Le Conseil canadien des ministres de l'environnement, qui regroupe des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux, a mis sur pied en novembre 1994 le Groupe de travail sur les véhicules et les carburants propres, qui est chargé de trouver des solutions de rechange et de formuler des recommandations pour une approche nationale en matière d'émissions des nouveaux véhicules, de normes d'efficacité et de préparation de